



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 2877 — Lundi 25 Juin 2007

— 12^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

AVIS DE NOTATION (*)

CONFIRMATION DE NOTE

Fitch Ratings - Tunis - 21 Juin 2007 : Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à la société Carthago, 'BBB+(tun)' pour la note à long terme et 'F2(tun)' pour la note à court terme. La perspective d'évolution de la note à long terme a été modifiée de 'Négative' à 'Stable'.

La modification de la perspective d'évolution de la note à long terme traduit le renforcement de l'offre de Carthago sur le marché tunisien. En effet, l'implantation de Carthago en Libye, est de nature à réduire ses exportations vers ce pays en faveur d'une meilleure couverture du marché local. Cette stabilisation reflète également l'amélioration attendue des marges d'exploitation du fait de l'évolution de la gamme de produits vers les articles de haute gamme à plus forte valeur ajoutée.

Les notes nationales attribuées par Fitch à Carthago, sont fondées sur la position de leader qu'elle détient sur le marché tunisien du carreau en céramique. Carthago accapare 51% du marché national de revêtement de sol et 20% du marché de revêtement de mur. Ces fortes positions de marché sont appuyées par une politique commerciale agressive et un " mix-produits " adapté au besoin du marché. Par ailleurs, Carthago entend s'adapter davantage au revirement de la tendance du marché en faveur du carreau en grès cérame par l'implantation prochaine d'une nouvelle usine de production de carreaux en grès dans la masse.

Les notes de Carthago sont toutefois limitées par sa dépendance envers un seul type de produit et son exposition à la forte cyclicité du secteur de construction. Néanmoins, la demande du marché demeure soutenue par le besoin de construction de nouveaux logements pour les jeunes couches de la population tunisienne. De surcroît, le revêtement en carreau de céramique continue de se substituer aux revêtements concurrents en carreaux de ciment/mosaïque et de marbre.

Les notes de Carthago sont confortées par l'amélioration de la marge brute d'exploitation (EBITDAR/Revenus) passée de 25,2% en 2005 à 25,9% en 2006), elles reflètent également la restructuration de sa dette en faveur de ressources non sécurisées et à plus long terme : à fin 2006, la dette à moyen et long terme représentait 61,7% du total endettement contre 19,7% à fin 2005. Les notes traduisent aussi la baisse des ratios d'endettement : en effet, à fin 2006 la dette nette ajustée ne représentait plus que 1,3 fois son EBITDAR contre 3,3 à fin 2005.

La société Carthago S.A appartient au groupe POULINA. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication de carreaux de céramique émaillée pour le revêtement de murs et de sols. Carthago dispose de la plus grande capacité de production de Tunisie : 11 000 m² par jour pour les revêtements muraux et 15 000 m² par jour pour les revêtements de sol. Son chiffre d'affaires a atteint 52 Mio TND en 2006 (en augmentation de 4% par rapport à 2005) dont 19,9Mio TND à l'exportation.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES (Suite)

ASSEMBLEES GENERALES

**SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES
- SITEX -**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Ksar Hellal -

La Société Industrielle des Textiles - SITEX - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mercredi 27 juin 2007 à 9 heures** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises «IACE», à la Maison de l'Entreprise, Boulevard principal, 1053 Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2006 ;
- 2) Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2006 ;
- 3) Approbation des comptes de l'exercice 2006 et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales ;
- 4) Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2006 ;
- 5) Affectation du résultat de l'exercice 2006 ;
- 6) Ratification de la cooptation d'un administrateur ;
- 7) Renouvellement du mandat de deux administrateurs ;
- 8) Fixation des jetons de présence de l'exercice 2007 ;
- 9) Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit de l'exercice 2007.

2007 - AS - 616

— *** —

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT &
D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST
- SODINO SICAR -**

Siège social : Av.Taïeb M'hiri -Batiment Société des Foires de Siliana - 6100 SILIANA -

La Société de Développement & d'Investissement du Nord Ouest -Sodino-Sicar- porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **vendredi 29 juin 2007**, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En Assemblée Générale Ordinaire, à 10h00 :**

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2006 ;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférant au même exercice ;
- 3- Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2006 ;
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2006 ;
- 5- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2006 ;
- 6- Désignation et Renouvellement d'administrateurs ;
- 7- Désignation d'un commissaire aux comptes ;

*** En Assemblée Générale Extraordinaire, à 11h00 :**

- 1- Mise à jour des statuts de la société conformément aux dispositions de la loi n° 65-2005 du 27 juillet 2005.

2007 - AS - 617

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE **- BIAT -**

Siège Social :70/72, Avenue Habib Bourguiba BP 520 - 1080 Tunis -

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2006, la Banque Internationale Arabe de Tunisie publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la banque au titre de l'exercice 2006 et des rapports des commissaires aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, les conventions régies par les dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par textes subséquents, ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de répartir le bénéfice net de l'exercice 2006, qui s'élève à 21.054.807,053 Dinars, majoré du report à nouveau de 634.041,856 Dinars soit au total 21.688.848,909 Dinars comme suit :

• Réserves légales	1.084.442,445 D
• Réserves pour plus-values sur cession de titres de participations	3.170.794,738 D
• Réserves facultatives	900.000,000 D
• Dividendes statutaires	6.000.000,000 D
• Fonds social	2.105.480,705 D
• Superdividendes	8.400.000,000 D
• Report à nouveau	28.131,021 D

La rémunération du capital est fixée à 1,200 Dinar par action, soit 12% du nominal des anciennes actions entièrement libérées et numérotées de 1 à 12 000 000.

L'Assemblée Générale Ordinaire charge le Conseil d'Administration de mettre en paiement le dividende à une date qu'il fixera.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de transférer aux réserves facultatives, les dotations affectées aux réserves pour plus-value sur cession de titres dans le cadre de la répartition du bénéfice de l'exercice 2001 d'un montant de 1.160.694,717 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Groupe BIAT au titre de l'exercice 2006, et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la banque au 31/12/2006 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Mohamed BOUSBIA de ses fonctions d'Administrateur et ratifie, conformément à l'article 20 des statuts, la désignation par le Conseil d'Administration de Maghreb Invest représentée par Monsieur Marouène MABROUK en tant qu'Administrateur, et ce, pour la période qui reste du mandat de son prédécesseur, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS ADOPTEES - B I A T - (Suite)Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de quatre cent cinquante mille dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2007.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat du cabinet FINOR représenté par Monsieur Fayçal DERBAL et du cabinet ORGA AUDIT représenté par Monsieur Mohamed Salah BEN AFIA en qualité de commissaires aux comptes pour une période de trois ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle également le mandat desdits cabinets en qualité de commissaires aux comptes chargés de la mission de commissariat aux comptes relatifs aux états financiers consolidés de la banque pour une période de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Elle charge le Conseil d'Administration de fixer leur rémunération conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

(états financiers après répartition des bénéfices)
Arrêté au 31-12-2006
Unité = En DT

		A C T I F	NOTE	31-12-2006	31-12-2005	VARIATION	EN %
AC 1		CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	III-1	120 113 038,707	55 863 501,672	64 249 537,035	115,01%
AC 2		CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	III-2	732 985 148,831	472 573 706,285	260 411 442,546	55,10%
		a/ CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES		723 066 710,153	466 828 693,477	256 238 016,676	54,89%
		b/ CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		9 918 438,678	5 745 012,808	4 173 425,870	72,64%
AC 3		CREANCES SUR LA CLIENTELE	III-3	2 566 680 125,569	2 414 325 265,396	152 354 860,173	6,31%
		a/ COMPTES DEBITEURS		294 465 650,197	311 168 758,016	-16 703 107,819	-5,37%
		b/ AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE		2 206 283 555,131	2 033 391 405,195	172 892 149,936	8,50%
		c/ CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES		65 930 920,241	69 765 102,185	-3 834 181,944	-5,50%
AC 4		PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL	III-4	369 346 318,468	396 565 105,057	-27 218 786,589	-6,86%
		a/ TITRES DE TRANSACTION		343 727 975,818	380 294 950,209	-36 566 974,391	-9,62%
		b/ TITRES DE PLACEMENT		25 618 342,650	16 270 154,848	9 348 187,802	57,46%
AC 5		PORTEFEUILLE-TITRE D'INVESTISSEMENT	III-5	118 003 244,620	118 553 831,815	-550 587,195	-0,46%
		a/ TITRES D'INVESTISSEMENT		9 698 848,950	8 158 775,426	1 540 073,524	18,88%
		b/ TITRES DE PARTICIPATION		38 107 908,305	42 555 380,579	-4 447 472,274	-10,45%
		c/ PARTS DANS LES ENTREP ASSOC & COENTREPR		16 479 165,500	19 743 570,000	-3 264 404,500	-16,53%
		d/ PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES		48 714 769,810	48 096 105,810	618 664,000	1,29%
		e/ FONDS GERES		5 002 552,055		5 002 552,055	#DIV/0!
AC 6		VALEURS IMMOBILISEES	III-6	101 346 517,077	100 132 215,703	1 214 301,374	1,21%
		a/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 591 275,605	4 833 061,819	-241 786,214	-5,00%
		b/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES		96 755 241,472	95 299 153,884	1 456 087,588	1,53%
AC 7		AUTRES ACTIFS	III-7	124 545 774,556	109 086 063,356	15 459 711,200	14,17%
		a/ COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION		20 419 083,867	19 117 457,049	1 301 626,818	6,81%
		b/ AUTRES		104 126 690,689	89 968 606,307	14 158 084,382	15,74%
		TOTAL A C T I F		4 133 020 167,828	3 667 099 689,284	465 920 478,544	12,71%

RESOLUTIONS ADOPTEES - B I A T - (Suite)

BILAN
(états financiers après répartition des bénéfices)
Arrêté au 31-12-2006
Unité = En DT

	PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	NOTE	31-12-2006	31-12-2005	VARIATION	EN %
PA 1	BANQUE CENTRALE CCP ET TGT	IV-1	12 763 580,358	2 558 930,769	10 204 649,589	398,79%
PA 2	DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	IV-2	21 655 619,485	118 589 733,790	-96 934 114,305	-81,74%
	a/ DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES		20 007 300,762	117 287 542,792	-97 280 242,030	-82,94%
	b/ DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		1 648 318,723	1 302 190,998	346 127,725	26,58%
PA 3	DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	IV-3	3 464 273 325,848	3 004 259 394,292	460 013 931,556	15,31%
	a/ DEPOTS A VUE		1 500 277 900,069	1 253 000 369,102	247 277 530,967	19,73%
	b/ AUTRES DEPOTS ET AVOIRS		1 963 995 425,779	1 751 259 025,190	212 736 400,589	12,15%
PA 4	EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	IV-4	179 191 906,687	191 139 691,681	-11 947 784,994	-6,25%
	a/ EMPRUNTS MATERIALISES		30 114 259,589	40 144 657,534	-10 030 397,945	
	b/ AUTRES FONDS EMPRUNTES		77 171 374,645	77 171 374,646	-0,001	
	c/ RESSOURCES SPECIALES		71 906 272,453	73 823 659,501	-1 917 387,048	-2,60%
PA 5	AUTRES PASSIFS	IV-5	89 556 245,942	79 634 769,983	9 921 475,959	12,46%
	a/ PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES		10 964 946,881	7 367 016,115	3 597 930,766	
	b/ COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION		57 726 885,853	51 185 241,836	6 541 644,017	12,78%
	c/ AUTRES		20 864 413,208	21 082 512,032	-218 098,824	-1,03%
	T O T A L P A S S I F		3 767 440 678,320	3 396 182 520,515	371 258 157,805	10,93%
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>	V				
CP 1	CAPITAL		132 500 000,000	120 000 000,000	12 500 000,000	
	a/ Capital souscrit		170 000 000,000	120 000 000,000	50 000 000,000	
	b/ Capital non libéré		-37 500 000,000	0,000	-37 500 000,000	
CP 2	RESERVES		232 983 930,314	150 173 540,431	82 810 389,883	55,14%
	a/ PRIMES LIEES AU CAPITAL		141 760 000,000	66 760 000,000	75 000 000,000	
	b/ Réserve légale		12 038 353,759	10 953 911,314	1 084 442,445	
	c/ Réserves statutaires		0,000	0,000		
	d/ Réserves ordinaires		35 866 215,147	33 805 520,430	2 060 694,717	6,10%
	e/ Autres réserves		43 319 361,408	38 654 108,687	4 665 252,721	12,07%
CP 3	ACTIONS PROPRES		0,000	0,000		
CP 4	AUTRES CAPITAUX PROPRES		67 428,173	109 586,482	-42 158,309	
	a/ Subventions		67 428,173	109 586,482	-42 158,309	
	b/ Ecart de réévaluation		0,000	0,000		
	c/ TITRES ASSIMILES A DES CAPITAUX PROPRES		0,000	0,000		
CP 5	RESULTATS REPORTES		28 131,021	634 041,856	-605 910,835	-95,56%
CP 6	RESULTAT DE L'EXERCICE		0,000	0,000		#VALEUR!
	T O T A L C A P I T A U X P R O P R E S		365 579 489,508	270 917 168,769	94 662 320,739	34,94%
	T O T A L P A S S I F E T C A P I T A U X P R O P R E S		4 133 020 167,828	3 667 099 689,284	465 920 478,544	12,71%

RESOLUTIONS ADOPTEES - B I A T - (Suite)**III - L'état d'évolution des capitaux propres.**

En MDT

	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVES LEGALES	RESERVE S STATUTAI RES	RESERVES ORDINAIRES	AUTRES RESERVES			AUTRES CAPITAUX PROPRES	REPORT	RESULTAT DE LA PERIODE	TOTAL
						AUTRES RESERVES	FONDS SOCIAL	RESERVES POUR PLUS VALUES CESSION TITRES DE PARTICIPATIONS				
SOLDE AU 31/12/2006 AVANT REPARTITION	132 500	141 760	10 954		33 806	653	31 347	7 203	67	634	21 054	379 978
AFFECTATION AGO DU 29/05/2007			1 084		900		2 105	3 171		-606	-6 654	-
DIVIDENDES ET SUPER DIVIDENDES											-14 400	-14 400
BONIFICATIONS ET INTERETS COMPENSES												-
TRANSFERT DES RESERVES					1 160			-1 160				-
BENEFICE DE LA PERIODE												-
SOLDE AU 31/12/2006 APRES REPARTITION	132 500	141 760	12 038		35 866	653	33 452	9 214	67	28		365 579

2007 - AS - 619

RESOLUTIONS ADOPTEES**TUNISIE FACTORING**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis -

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2006, la société Tunisie Factoring publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux Comptes, sur l'exercice 2006, approuve dans leur intégralité les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes prend acte des opérations réalisées dans le cadre de conventions approuvées antérieurement et approuve les conventions et opérations conclues au cours de l'exercice 2006 telles que décrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2006 comme suit :

Bénéfice net de 2006	1 251 486
Effet de modification comptable	3 020 833
Résultat net de l'exercice après modification comptable	4 272 319
Reports à nouveau	3 084 565
Réserve légale 5%	140 602
Bénéfice disponible (A)	7 216 282
Premier dividende 6%	264 000
Super dividende 5%	220 000
Bénéfice à distribuer (B)	484 000
Reliquat (A)-(B)	6 732 282
Dotations au fonds social	20 000
Provision pour risque général (à faire figurer au niveau des passifs non courants)	1 112 282
Report à nouveau	5 600 000

RESOLUTIONS ADOPTEES - TUNISIE FACTORING - (Suite)

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Président Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission à compter de ce jour d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas quinze millions (15 000 000) de dinars et donne pouvoir au conseil d'administration de la société pour fixer les caractéristiques et les conditions d'émission et accomplir les formalités y afférentes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer la somme de seize mille (16 000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, en jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Marc Carlos en tant qu'Administrateur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée nomme dans les termes des articles 15 et 16 des statuts Monsieur Jean Pierre VAUZANGES administrateur en remplacement de Monsieur Marc CARLOS pour une durée restant à courir de son mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les compte du neuvième exercice (l'exercice 2007).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président représentant l'administrateur sus-désigné, déclare que ce dernier accepte les fonctions d'administrateur qui viennent de lui être conférées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régulation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006							
BILAN APRÈS AFFECTATION							
(Montants exprimés en dinars)							
ACTIFS	Note	31 décembre			Note	31 décembre	
		2006	2005	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2006	2005
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations incorporelles		1 409 881	1 423 779	Capital social		4 400 000	4 400 000
Moins : amortissements		(883 122)	(767 477)	Réserves légales		440 000	299 398
	3	<u>526 759</u>	<u>656 302</u>	Résultats reportés		5 600 000	6 105 398
Immobilisations corporelles		457 770	482 046	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		<u>10 440 000</u>	<u>10 804 796</u>
Moins : amortissements		(291 649)	(269 555)	Résultat de l'exercice			
	4	<u>166 121</u>	<u>212 491</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	11	<u>10 440 000</u>	<u>10 804 796</u>
Immobilisations Financières	5	3 664 285	3 964 051	PASSIFS			
		<u>3 664 285</u>	<u>3 964 051</u>	PASSIFS NON COURANTS			
Autres actifs non courants	6	8 331	36 432	Emprunts	12	2 373 000	5 455 000
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>4 365 495</u>	<u>4 869 276</u>	Provisions pour risque général		1 112 282	
				Provisions pour risques et charges	13	112 595	
ACTIFS COURANTS				TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>3 597 877</u>	<u>5 455 000</u>
Acheteurs factorés		64 801 725	59 920 441	PASSIFS COURANTS			
Moins : provisions		(1 724 039)	(1 652 235)	Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	7	22 133 116	18 557 548
	7	<u>63 077 687</u>	<u>58 268 206</u>	Autres passifs courants	14	1 440 307	1 472 256
Autres actifs courants	8	695 002	549 731	Concours bancaires et autres passifs financiers	15	32 317 172	33 847 908
Placements et autres actifs financiers	9	1 400 000	6 450 000	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>55 890 595</u>	<u>53 877 712</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	10	390 288	295	TOTAL DES PASSIFS		<u>59 488 473</u>	<u>59 332 712</u>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>65 562 977</u>	<u>65 268 232</u>				
				TOTAL DES ACTIFS		<u>69 928 472</u>	<u>70 137 508</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>69 928 472</u>	<u>70 137 508</u>	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>69 928 472</u>	<u>70 137 508</u>

RESOLUTIONS ADOPTEES - TUNISIE FACTORING - (Suite)**III - L'état d'évolution des capitaux propres.**

	Capital social	Réserve	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2006 avant affectation	4 400 000	299 398	6 105 398	1 251 486	12 056 282
Affectation du résultat 2006					
Réserves		140 602		(140 602)	
Dividendes distribués				(484 000)	(484 000)
Dotation pour fonds social				(20 000)	(20 000)
Résultats reportés			606 884	(606 884)	
Provisions pour risque général			(1 112 282)		(1 112 282)
Solde au 31/12/2006 après affectation	4 400 000	440 000	5 600 000	0	10 440 000

2007 - AS - 619

RESOLUTIONS ADOPTEES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
- BTE -

Siège social : : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis -

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2006, la Banque de Tunisie et des Emirats publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :**Résolution 1**

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance :

- Des rapports du conseil d'administration relatifs aux états financiers individuels de la BTE et des états financiers consolidés du groupe BTE arrêtés au 31 décembre 2006
- Des rapports des commissaires aux comptes concernant les états financiers individuels de la BTE et les états financiers consolidés du groupe BTE arrêtés au 31 décembre 2006

approuve sans réserve lesdits rapports du conseil d'administration ainsi que les états financiers de la BTE et les états financiers consolidés du groupe BTE arrêtés au 31 décembre 2006.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 2

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes concernant les conventions régies par l'article 29 de la loi N° 65-2001 et l'article 200 du code des sociétés commerciales approuve les dites conventions.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 3

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2006, donne quitus entier et sans réserve à tous les administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2006.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 4

L'assemblée générale ordinaire fixe les jetons de présence à un montant annuel de 48 mille dinars que le conseil d'administration répartira entre ses membres.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 5

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2006 comme suit :

En dinars

- | | |
|-------------------------------------------------|---------------|
| • Reliquat bénéfices 2005 | 1 903 154,528 |
| • Résultat net de l'exercice 2006 | 5 375 142,499 |
| • Réserves légales | 363 914,851 |
| • Distribution de dividendes aux porteurs d'ADP | 1 800 000,000 |
| • Fonds social | 200 000,000 |
| • Fonds pour risques bancaires généraux | 4 900 000,000 |
| • Résultat à reporter | 14 382,176 |

RESOLUTIONS ADOPTEES - BTE - (Suite)

L'assemblée générale ordinaire décide de l'affectation d'un montant de 4,9 millions de dinars ci-dessus mentionné en fonds sur risques bancaires généraux en vue d'améliorer le taux de couverture des risques éventuels et d'atteindre les objectifs fixés en la matière par les autorités de tutelle ; l'assemblée générale ordinaire donne pouvoir au conseil d'administration pour l'utilisation de ces fonds en vue de la couverture des risques en question.

La distribution de dividendes au profit des titulaires des ADP aura lieu à partir du 25 juin 2007.
La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 6

L'assemblée générale ordinaire décide de l'affectation de la Réserve pour risques généraux d'un montant de deux millions de dinars constituée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2006 en provisions sur les créances classées.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 7

L'assemblée générale ordinaire donne pouvoir au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités de dépôt, d'enregistrement et de publication.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

(unité : en milliers de dinars)

ACTIF

	31/12/2006	31/12/2005
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	3 354	498
Créances sur les établissements bancaires & financiers	24 941	6 976
Créances sur la clientèle	224 032	215 621
Portefeuille d'investissement	28 235	24 456
Valeurs immobilisées	6 069	5 542
Autres actifs	11 971	12 840

TOTAL ACTIF**298 602 265 933****PASSIF**

Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	19 584	19 340
Dépôt & avoirs de la clientèle	33 977	7 130
Emprunts & ressources spéciales	106 700	105 219
Autres passifs	6 305	5 880

TOTAL PASSIF**166 566 137 569****CAPITAUX PROPRES**

Capital	90 000	90 000
Réserves	42 862	37 301
Actions propres	(840)	(840)
Résultats reportés	14	1 903

TOTAL CAPITAUX PROPRES**132 036 128 364****TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES****298 602 265 933**

RESOLUTIONS ADOPTEES - BTE - (Suite)**III - L'état d'évolution des capitaux propres.**

(unité : en milliers de dinars)

Rubriques	Capitaux propres avant répartition	Répartition	Capitaux propres après répartition
Capital	90 000	0	90 000
Réserves légales	4 653	364	5 017
Réserves à régime spécial	22 344	0	22 344
Actions propres	-840	0	-840
Fonds social	1 750	200	1 950
Autres réserves	8 400	4 900	13 300
Dividendes rattachés aux ADP rachetées	167	84	251
Résultat reporté	1 903	-1 889	14
Résultat de l'exercice	5 375	-5 375	0
TOTAL FONDS PROPRES	133 752	-1 716	132 036

2007 - AS - 620

PAIEMENT DE DIVIDENDE**SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : Route du Lac Lemane Imm. L'Etoile du Lac -

La Société Air Liquide Tunisie porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 15 juin 2007, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2006 à partir du **vendredi 29 juin 2007**, à raison de **D. 7,000 par action**.

2007 - AS - 608

REDUCTION DU CAPITAL**TUNINVEST SICAR**

Siège Social : Immeuble IRIS - 1053 LES BERGES DU LAC -

La Société Tuninvest Sicar porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mai 2007, a décidé de réduire le capital d'un montant de D.1 449 000 le ramenant de D. 6 279 000 à D. 4 830 000 à travers la réduction de la valeur nominale de D.1,500 par action en la ramenant de D.6,500 à D.5,000.

La mise en paiement est fixée pour le **vendredi 29 juin 2007**.

2007 - AS - 609

AVIS**RESULTAT DE L'ADJUDICATION DES
BTC DU 21 JUIN 2007**

Le Trésor annonce que, suite à l'adjudication des Bons du Trésor à Court Terme du 21 juin 2007, un montant de 24 MD a été retenu dans les conditions ci-après :

Ligne BTC	Montant en MD	Taux le plus bas	Taux limite	Pourcentage du Taux limite	Taux moyen pondéré
BTC 52 semaines					
24-06-2008	24	5,44%	5,50%	40%	5,450%

2007 - AC - 43

AVIS

COURBE DES TAUX DU 25 JUIN 2007

Code ISIN	Taux du marché monétaire au jour le jour et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux du marché monétaire au jour le jour	5,333%		
TN0008000150	BTA 3 ANS " 5,625 % 14 juillet 2007 "		5,344%	1 000,070
TN0008002149	BTCT 52 semaines 31/07/2007		5,354%	
TN0008002156	BTCT 52 semaines 11/09/2007		5,379%	
TN0008002164	BTCT 52 semaines 09/10/2007		5,396%	
TN0008002172	BTCT 52 semaines 13/11/2007		5,417%	
TN0008002180	BTCT 52 semaines 11/12/2007		5,434%	
TN0008002198	BTCT 52 semaines 08/01/2008		5,450%	
TN0008002206	BTCT 52 semaines 26/02/2008		5,480%	
TN0008002214	BTCT 52 semaines 08/04/2008		5,505%	
TN0008000226	BTCT 52 semaines 27/05/2008	5,534%		
TN0008000135	BTA 5 ans " 6,75% 11 juin 2008 "		5,530%	1 010,916
TN0008002230	BTCT 52 semaines 24/06/2008	5,526%		
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,668%	1 012,651
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,888%	1 021,185
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		6,275%	988,395
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,592%		974,591
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,641%	1 045,103
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,664%	1 086,415
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,721%	1 015,371
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016	6,884%		
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,183%		973,858

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :
 Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
 Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 22/06/2007	LIQUIDATIVE du 25/06/2007	EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	118,782	118,817	2,121	1,82%
SICAV RENDEMENT	SBT	30/03/2007	101,590	101,621	*** 1,865	1,80%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	100,589	100,618	*** 1,737	1,68%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	26/03/2007	102,693	102,724	*** 1,984	1,89%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	16/04/2007	102,192	102,229	*** 2,259	2,16%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	18/04/2007	102,388	102,401	*** 2,305	2,20%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	21/05/2007	100,975	101,009	*** 2,078	2,02%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	14/05/2007	101,072	101,104	*** 2,025	1,96%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	12/04/2007	103,822	103,856	*** 1,979	1,87%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	22/05/2007	102,649	102,683	*** 2,155	2,05%
SANADETT SICAV	AFC	21/05/2007	105,733	105,766	*** 2,158	2,00%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	14/05/2007	102,018	102,030	*** 2,103	2,01%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	26/04/2007	101,551	101,586	*** 2,105	2,02%
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	31/05/2007	103,867	103,900	*** 2,555	2,41%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	10/04/2007	102,248	102,282	*** 2,157	2,07%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	18/04/2007	103,626	103,659	*** 2,101	1,99%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	29/05/2007	103,890	103,923	*** 2,151	2,02%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	25/05/2007	102,047	102,076	*** 2,030	1,95%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	29/03/2007	102,949	102,983	*** 2,067	1,98%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	-	105,268	105,281	0,893	0,86%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	-	101,692	101,730	0,583	0,58%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,079	1,080	0,021	1,98%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,153	10,156	0,156	1,56%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	-	10,168	10,171	0,171	1,71%
SICAV MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	39,103	39,106	0,717	1,87%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	28,274	28,282	0,600	2,17%
SICAV BNA	BNA Capitaux	16/04/2007	72,654	73,251	*** -0,173	-0,23%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	31/05/2007	84,656	84,586	*** 6,963	8,77%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	31/05/2007	867,607	867,508	*** 67,549	8,24%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	18/05/2007	66,834	67,270	*** 3,184	4,83%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	99,961	100,063	*** 1,973	1,92%
ARABIA SICAV	AFC	21/05/2007	55,063	55,094	*** -0,462	-0,81%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	14/05/2007	46,743	47,153	*** 2,592	5,65%
SICAV AVENIR	STB Manager	24/05/2007	48,788	49,129	*** 1,586	3,24%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	90,860	91,297	*** 1,285	1,39%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	86,314	86,511	*** 5,471	6,59%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	10/04/2007	12,356	12,369	*** 0,590	4,84%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	65,865	66,125	*** 4,872	7,81%
SICAV CROISSANCE	SBT	30/03/2007	163,516	163,746	*** 16,973	11,33%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	110,772	110,941	*** 2,315	2,06%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	28/05/2007	1 208,429	1 210,702	*** 89,322	7,86%
FCP MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 387,918	1 411,339	109,966	8,45%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 128,399	131,730	*** 2,687	2,06%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 118,834	122,191	*** 4,638	3,90%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	21/05/2007	** 113,021	114,659	*** 3,731	3,28%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,349	1,391	0,136	10,84%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,251	1,276	0,090	7,59%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 9 029,032	9 258,548	*** -747,034	-7,34%
FCP IRADETT 20	AFC	-	10,109	10,183	0,183	1,83%
FCP IRADETT 50	AFC	-	10,096	10,175	0,175	1,75%
FCP IRADETT 100	AFC	-	10,238	10,315	0,315	3,15%
FCP IRADETT CEA	AFC	-	10,082	10,150	0,150	1,50%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	-	** 96,949	97,667	-2,333	-2,33%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 96,813	97,468	-2,532	-2,53%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	** 97,645	98,259	-1,741	-1,74%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	9,980	10,061	0,142	1,43%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 000,198	1 000,712	0,514	0,05%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation des dividendes distribués

** V.L. Calculée hebdomadairement

*** Plus ou moins value ajustée en fonction

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Abt annuel : 50,300 dinars - Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus
Tirage : 550 exemplaires
La Présidente du CMF :
Mme Zeineb Guellouz

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS